

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à l'abrogation du décret du 16 juin 1808, relatif au pesage, mesurage et jaugeage dans la ville de Paris. (Nommée le 31 mars 1881.)

MM.

1^{er} BUREAU : TENAILLE-SALIGNY.

2^e — LE BLOND.

3^e — GARNIER (JOSEPH).

4^e — TOLAIN.

5^e — THÉRY.

6^e — LE BASTARD.

7^e — LAGACHE (CÉLESTIN).

8^e — MAZEAU.

9^e — GAYOT (ÉMILE).

1

Séance du 1^{er} Avril 1881

La séance est ouverte à une heure $\frac{1}{4}$
Présents: M. Leblond, Lagache, Colain,
Guyot, Le Bastard, Chéry

M^e Leblond est élu président, M^e
Le Bastard, secrétaire.

Le projet de loi est accepté à l'unanimité.
M^e Colain est nommé rapporteur.

La séance est levée à 1^h 25

Le Président

L. Blong

Le secrétaire

E. Le Bastard

Séance du 2 Avril 1881

La séance est ouverte à 1^h $\frac{1}{2}$;

Présents: M. Leblond, président, Le Bastard
secrétaire, Colain, Lagache, Garnier, Guyot.

M^e Colain donne lecture de son rapport
qui est approuvé.

La séance est levée à 2 heures

Le Président

L. Blong

Le secrétaire

E. Le Bastard